



République Française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : Mesdames EVRARD Elisabeth, PETIT Nathalie, SOULET Chantal, TEILLOUT Aurélie et Messieurs BERNAUDEAU Mickaël, LEMAITRE Thierry, RENOUX Julien, NZECK- SAM- NDECK Armand, TRICARD Pierre.

Absents excusés: Mesdames BOISARD Nathalie, DORET Stéphanie, GROISEAU Stéphanie (pouvoir donné à Mme EVRARD) et Messieurs CHAIGNE Bertrand, DESMIERS Victorien, TEXIER Cédric

Secrétaire de séance : Madame EVRARD

Da te de la convocation : 24 Septembre 2019

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 27/08/2019

Le compte rendu est approuvé.

2) Point Travaux : Mairie, douches foot, signalétique

- Une serrure défectueuse de l'un des logements communaux a été remplacée.
- Les travaux de toiture de la mairie sont maintenant terminés. Commencent ceux pour l'installation des toilettes à l'intérieur de la mairie, dans l'ancien local des archives.
- Le Pata (goudron pour reboucher les trous dans la chaussée) est passé sur la commune ce matin. Les travaux de réparation de chaussée ont été examinés avec l'agent de la communauté de communes, en charge de ces derniers.
- Fenêtres de toit des douches du stade : l'Association a rénové un vestiaire, l'autre étant prévu l'année prochaine. Ces travaux risquent d'être mis à mal par une fenêtre de toit défectueuse. La commune ne peut faire appel à n'importe lequel des professionnels, puisque le toit des douches est composé de fibrociment. Il doit donc être fait appel à un professionnel habilité amiante. La commission travaux propose de retenir le devis de la Société ATTILA pour 8107.50 €. Le conseil accepte à l'unanimité ce devis.
- Défibrillateurs : Des défibrillateurs ont déjà été installés à la salle des fêtes et au stade. Les membres du conseil souhaitent doter progressivement chaque lieu recevant du public d'un défibrillateur. Pour cette année, les élus ont étudié l'installation au niveau de la salle des jeunes. Des devis ont été demandés et la commission travaux propose de retenir celui de la société « le cœur de l'événement » pour un défibrillateur Fread pour la somme de 1858.80 €. Les membres du conseil valident ce devis.
- Rideaux du secrétariat de mairie : des devis ont été demandés auprès de sociétés. Le conseil vote à l'unanimité celui de ST MACLOU pour 676.97 €, ce dernier incluant la pose par des professionnels.
- Signalétique : la commune comporte aujourd'hui 5 commerces et il est utile de les identifier pour mieux les faire connaître. La commission travaux a donc étudié la pose de panneaux signalétiques. Le devis de SIGNAUX GIROD pour 5 panneaux est de 343.13 €. Il s'agit de panneaux blancs sur lesquels devront être collé le logo et l'inscription du commerce concerné. Ils seront donc réutilisables si le commerce venait à disparaître. Les membres du conseil acceptent cette proposition.
- Le fourgon de la commune : en raison de son état lié à son ancienneté, il est proposé de le faire reprendre gratuitement par « Genève occasion » pour destruction. Les membres du conseil donnent leur accord.

3) SECO : modification des statuts

Aujourd'hui, chaque commune est représentée au Seco, ce qui équivaut à 23 représentants locaux.

Suite à l'adoption des nouveaux statuts, ce sont les intercommunalités qui participeront à la place des communes et seulement par l'intermédiaire de 8 représentants,

Les élus reconnaissent un service de qualité. Le ou les représentants de la commune peuvent faire remonter les



République Française

problématiques locales. Avec seulement 8 représentants sur tout le territoire, c'est la proximité du service qui est mise à mal. Le conseil est très dubitatif et demande un temps de réflexion.

4) **Comités des fêtes**

La dernière réunion s'est tenue le 23 septembre dernier.

Le bilan financier du cinéma en plein air de -328 €. Mais ce qui compte le plus est le retour très positif des participants à cette manifestation, lesquels souhaitent la pérennisation de cette manifestation.

Le comité tient à remercier tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée une réussite.

La prochaine manifestation sera les illuminations de Noël. Rendez vous est donné aux habitants pour le 29 novembre.

Le conseil confirme sa participation financière au feu d'artifice à hauteur de 900 €, évoquée antérieurement. La subvention est votée à l'unanimité des présents.

5) **Restructuration école : Avancement du projet et demande de subvention**

Le nouveau planning des travaux a été communiqué par le maître d'œuvre. Le marché d'appel d'offres pour le déplacement du modulaire débute semaine 41 pour choix de l'entreprise semaine 45 et début des travaux semaine 46 donc pendant la période scolaire. La classe sera transférée temporairement dans la salle de motricité.

Pour le reste des lots, l'appel d'offres sera lancé semaine 44 et le lancement du chantier est prévu pour la fin d'année.

Les subventions obtenues représentent 54 % du montant total ht du chantier. M. Le maire étudie la possibilité d'obtenir une subvention européenne, le FEDER.

6) **Cimetière : règlement et tarifs 2020**

Au dernier conseil, avait été donné à chaque élu, un projet de règlement du cimetière afin que chacun puisse présenter ses observations.

Deux demandes sont émises : accepter des commémorations le samedi et l'absence de stèle sur les cavurnes pour se démarquer d'une tombe traditionnelle.

Les membres du conseil s'en rapportent aux travaux de la commission.

Pour ce qui est des tarifs, les conseillers attendent les propositions de la commission.

7) **Communauté de communes : CLECT, PLUI ...**

- CLECT

M. le Maire présente les travaux 2019 de la CLECT (commission locale des charges transférées) entre l'intercommunalité et les communes.

La commune récupère la gestion des chemins de randonnées, ce qui lui fait une dotation supplémentaire mais paie une contribution établie en fonction du nombre d'habitants pour le PLUi.

Le tableau récapitulatif présenté montre une baisse globale de dotation envers la commune de la somme de 8663,83 € à 6553,83 €.

Le conseil donne son accord sur cette présentation

- PLUI

L'enquête publique débutera l'année prochaine.

La dernière mouture du projet fera l'objet d'une étude spécifique par les membres du conseil.

8) **Questions diverses**

- Le lamier est commandé et devrait passer durant l'automne

La prochaine réunion de conseil se tiendra le 5 novembre 2019 à 20h00 à la Mairie.

Fait à Sainte Ouenne, le 14 Octobre 2019
Le Maire,